

C'est le 6 avril 1994 que l'avion ramenant de Tanzanie les Présidents rwandais Juvénal Habyarimana et burundais Cyprien Ntaryamira a été abattu lors de sa phase d'atterrissage à Kigali par un missile sol-air. Cela a été l'élément déclencheur du génocide rwandais.

À ce jour, cet attentat reste impuni, les circonstances exactes ainsi que les responsabilités n'ayant toujours pas été clairement établies. L'ordonnance du Juge Bruguière est, à notre connaissance et à ce jour, la seule enquête officielle sur cet attentat qui ait connu une forme de conclusion. Elle a fait coulé beaucoup d'encre et a causé la rupture des relations diplomatiques entre le Rwanda et la France. Il nous semblait donc important de nous intéresser de plus près à cette ordonnance dont la presse belge a abondamment parlé dans ses grandes lignes. [2007AnalyseRwandaJugeBruguiere.pdf](#)

Documents joints

[2007AnalyseRwandaJugeBruguiere.pdf](#)